

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° BAT-TH-03

Plancher chauffant à eau basse température

1. Secteur d'application

Locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle, de surface totale chauffée inférieure à 5 000 m².

2. Dénomination

Mise en place d'un plancher chauffant à eau basse température pour un système de chauffage central à combustible.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Mise en place réalisée par un professionnel.

4. Durée de vie conventionnelle

30 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant uni	taire en k' / m²	Wh cumac	
	H1	140	
Zone climatique	H2	120	х
	НЗ	80	

Surfa	ace cha (m²)	uffée
	s	

Secteur d'activité	Facteur correctif
Bureaux	1,1
Enseignement	0,8
Commerces	1,1
Hôtellerie, restauration	1,4
Santé	0,9
Autres secteurs	0,8